

Lettre aux membres 3/2020



Die Zunft zum Mohren, Kramgasse 12, à Berne, © Monica Bilfinger

Contenu

- page 2: Préface
- page 3: ICOMOS International à l'époque de la Covid
- page 4-5: Iconoclasme pandémique
- page 5: Appel à la collaboration dans le nouveau groupe de travail sur le changement climatique et la conservation des biens culturels
- page 6: Contribution du groupe de travail "hôtels et restaurants historiques"
- page 7-8: Contribution du groupe de travail "Système & Série"
- page 8: agenda / éditorial

Chères et chers collègues



Aujourd'hui, le soleil a de la peine à percer la couverture nuageuse, comme s'il ne souhaitait pas voir ce qui se passe de nos jours sur terre. Nous omettons pour une fois la pandémie de la Covid-19 ou un président à la recherche de pouvoirs supplémentaires, toutes choses que nous ne pouvons contempler que bouche bée, alors qu'il existe d'autres chantiers dans lesquels ICOMOS doit intervenir de manière proactive.

Débutons avec la protection du climat. ICOMOS est incapable d'arrêter le réchauffement climatique, voire d'influencer de manière notable ce processus. Au mieux, nous devons prendre conscience de notre responsabilité personnelle et adapter notre réflexion et notre mode de vie à ces nouvelles conditions. Nous ne sommes pas davantage obligés de manifester dans la rue. Ce que l'on attend en revanche d'ICOMOS, ce sont des réponses au questionnement sur l'effet de la modification du climat sur le patrimoine culturel. Qu'advient-il lorsque les parcs historiques ne paraissent plus aussi verdoyants et que les arbres qui projettent leur ombre se dessèchent peu à peu ? Quid du niveau de la nappe phréatique dans les villes historiques qui baisse de plus en plus, de telle sorte que les pieux en bois supportant les bâtiments pourrissent progressivement ? Et que cela signifie-t-il que des villages entiers soient fragilisés par des crues et des glissements de terrain ? Notre objectif n'est pas de peindre le diable sur la muraille, d'autant plus que nous connaissons tous les risques potentiels qui nous menacent. En collaboration avec d'autres organisations, nous devons développer ces thématiques et rechercher des solutions.

Il y a de cela quelques années, ICOMOS avait adopté un code éthique pour ses membres. Dans ce document, nous nous engageons, à l'article 4, à respecter la diversité culturelle et linguistique. Certains événements récents, notamment aux États-Unis, ont révélé que cela n'est toujours pas évident à notre époque. Le mouvement d'ampleur mondiale « Black Lives Matter » qui en a découlé, pour lequel nous éprouvons beaucoup de sympathie, mène aujourd'hui un combat en faveur de droits égaux pour tous les êtres humains. À l'opposé, cette prise de conscience renforcée découvre également des zones d'ombre de notre histoire et de notre passé. Comment appréhendons-nous la problématique lorsqu'il s'agit de nos propres monuments ? L'école autrefois financée par un marchand d'ébène, le monument d'un naturaliste émérite qui a stigmatisé la race noire comme étant inférieure, les peintures murales d'une maison de la vieille ville présentant un Maure souriant ou un palais dans lequel un esclave noir rafraîchit son maître blanc. Devons-nous supprimer ces artefacts, les recouvrir ou tout simplement nous taire ? Tout le monde s'attend à ce que nous prenions position à ce sujet.

Dans le cadre d'un mandat du comité d'ICOMOS Suisse, Catherine Courtiau, vice-présidente d'ICOMOS Suisse, a élaboré un document de base joint à cette lettre aux membres. Il reflète l'attitude de fond qui ne voit pas de solution dans un jugement ultérieur, mais combat l'oubli de tels événements et plaide pour un débat ouvert et une confrontation avec notre passé. Notre patrimoine culturel ne connaît en effet pas uniquement les images figurant sur les cartes postales, mais a pour devoir de nous remémorer les zones sombres de l'histoire. Ce n'est que de cette manière qu'il nous est possible d'en tirer un enseignement.

Niklaus Ledergerber
Président

ICOMOS International à l'époque de la Covid

Lors de l'assemblée annuelle de mai 2019 à Möhlin, nous vous avons informé des réunions et des colloques à venir. Pour l'année 2000, il était prévu une rencontre du groupe ICOMOS Europe en juin 2020 à Séville et, principalement, la grande assemblée générale et ses élections en octobre 2020 à Sydney, en Australie. En mars de cette année, il apparut de plus en plus que toutes ces rencontres seraient annulées. Comme dans le cas de nombreuses autres organisations, toutes les manifestations furent reportées, même si les activités à l'intérieur de l'ICOMOS s'adaptèrent relativement rapidement aux nouvelles circonstances.

La rencontre du groupe Europe eut lieu en juin sous forme d'une réunion par téléconférence. Comme dans toutes les réunions à distance, leur succès dépend largement du pilotage mis en place. Une analyse des « Principes européens de qualité pour les interventions financées par l'UE ayant un impact potentiel sur le patrimoine culturel », peut-être en raison de cette réunion par téléconférence, se révéla particulièrement concentrée et efficace. Ce fut même touchant de découvrir tous nos collègues dans leur environnement quotidien, que ce soit le collègue turc avec, en arrière-plan, le Bosphore ou le collègue israélien au bord de la mer à Haïfa, tout en échangeant les informations par Zoom ou par courriel... Ce qu'il convient de retenir de cette téléconférence, c'est que davantage de collègues ont pu y participer, du fait de l'absence de tout frais de déplacement, ce qui est une excellente chose. Cela a également abouti à ce que s'exprime le désir de plus de réunions par téléconférence. Nous verrons bien ce qu'il restera de ces souhaits. Ce qui est certain, c'est que l'ensemble des exigences formulées dans le cadre du respect du développement durable au sein de notre organisation s'inscrit soudainement dans le domaine du possible.

Par ailleurs, au sein du groupe Europe, le groupe francophone est à nouveau actif. Ce dernier s'est d'ores et déjà réuni au Maroc en 2019. Il est dorénavant nettement plus dynamique, dispose d'un nombre supérieur de participant-e-s, dans la mesure où les réunions

ont lieu par téléconférence. Ses membres sont en train d'étudier une « liste de tentatives » en faveur du patrimoine culturel mondial de l'Afrique. Dans ce contexte, ils approfondissent les « études d'impact », en conduisant un débat à propos des conditions-cadres régissant le patrimoine mondial.

Le 3 avril 2020, ICOMOS Australie a annoncé que l'Assemblée générale prévue en octobre à Sydney ne pourrait pas avoir lieu. Le président et le comité d'ICOMOS décidèrent que l'Australie serait leur hôte en 2023, et que l'Assemblée générale prévue aurait lieu par téléconférence. Au cours des semaines qui suivirent, le bureau convoqua une Assemblée générale exceptionnelle. Afin d'exclure tout problème juridique, il fut décidé d'organiser un scrutin en vue de déterminer si ce choix agréait les membres. Ainsi, le 23 juillet 2020 eut lieu une Assemblée générale par téléconférence d'une heure. A cette occasion, la proposition d'un scrutin par téléconférence fut acceptée à une large majorité. Cette future Assemblée générale sera dès lors organisée par Paris. Dès octobre auront lieu diverses réunions, notamment une rencontre du comité consultatif, tout cela par téléconférence. L'Assemblée générale est prévue pour être organisée entre le 3 et le 16 décembre. Le fait qu'un mode de scrutin particulièrement complexe ait été retenu – chaque voix cooptée étant transmise par le biais d'une adresse courriel spécifique – ne rend pas la procédure particulièrement attrayante.

La prochaine lettre aux membres vous informera des dates retenues pour les diverses réunions.

Monica Bilfinger, secrétaire générale d'ICOMOS Suisse

Iconoclasme pandémique



«No sabe que lo hace» (Il ne sait pas ce qu'il fait...),
Francisco de Goya, 1814 – 1817, encre de Chine
© bpk / Cabinet des estampes, SMB

ICOMOS Suisse ne peut pas rester sans prendre position face à l'actuelle incohérence et indécence d'attitudes violentes contre toute expression culturelle au nom du « politiquement correct ». De quel droit peut-on effacer ou modifier – hélas souvent par ignorance – le passé, l'histoire et les connaissances de nos civilisations ? Pourquoi, au XXI^e siècle, s'en prendre à la statue de David de Pury à Neuchâtel ou à celle de Colbert à Paris, voire la menace qui plane sur la statue d'Alfred Escher devant la gare de Zurich, sans expliquer pourquoi ces personnalités avaient été en faveur de l'esclavage à leurs époques ? N'oublions pas qu'ils avaient aussi contribué à certains bienfaits dans leurs pays.

A ce titre, il faudrait donc détruire toute effigie à Périclès qui possédait des esclaves, mais qui avait créé la démocratie grecque, sans pourtant donner le droit de vote aux femmes, détruire les effigies à Jefferson et Washington, fondateurs des Etats-Unis d'Amérique, qui avaient des esclaves, détruire celles à Fourier et Proudhon qui étaient antisémites, à Voltaire qui était ouvertement judéophobe.

Depuis l'Antiquité à nos jours, divers régimes ont pourtant cherché à gommer le passé qui ne convenait plus à l'idéologie au pouvoir. Rappelons la querelle des images sous l'Empire

byzantin au VIII^e siècle, l'iconoclasme protestant au XVI^e siècle, le vandalisme jacobin, ces sans-culottes qui croyaient abolir l'Ancien Régime lors de la Révolution française en 1789, puis le vandalisme sous la Commune de Paris en 1871. N'oublions pas les répressions, censures et destructions subies, au XX^e siècle, sous les régimes totalitaires de Staline et d'Hitler qui condamnaient des œuvres littéraires, picturales et sculpturales, Hitler les qualifiant même d'« art dégénéré » («Entartete Kunst»). Récemment, nous avons vécu avec effroi la destruction de monuments et de cités antiques comme Palmyre en Syrie, patrimoine mondial de l'UNESCO, en Irak, Libye, Afghanistan. Il s'agit d'un véritable génocide culturel, mais hélas aussi humain!

Aujourd'hui, des actes irréflechis émanant de mouvements populistes, intégristes, dictatoriaux dépassent tout entendement. Il s'agit d'une frénésie moralisante, d'une fièvre iconoclaste puritaine, d'un langage de censure. Chaque mouvement s'engage à définir, voire à imposer la seule norme à ses yeux autorisée, sans analyse ni recul historique ! Ces abus, au nom d'une liberté d'expression mal comprise, sont initiés par des opposants au racisme, au sexisme, à la misogynie, à l'homophobie, au cléricanisme de tout genre. Est-ce que Agatha Christie était raciste en intitulant en 1939 un de ses grands romans *Les 10 petits Nègres* ? Le titre français vient pourtant d'être rebaptisé en août 2020 *Ils étaient dix* et le mot nègre dans le livre remplacé par «soldat». Mais l'édition américaine avait, en 1940 déjà, remplacé le titre par *And Then There Were None...* La « cancel culture » américaine (culture de l'annulation, de l'humiliation publique, de la dénonciation), remontant à 2015 et généralisée depuis 2018, est une stratégie politique permettant toute intervention, grâce à l'anonymat d'un groupe quelconque qui impose ses convictions par la loi de la haine.

En notre qualité de protecteurs de la sauvegarde et conservateurs du patrimoine culturel, à l'instar d'autres associations patrimoniales, nous devons mettre un terme à cette folie d'interventionnisme démesuré. Nous sommes les détenteurs d'une connaissance qui nous oblige à devoir agir contre l'incrédulité fanatique des ignorants. Il nous importe de préconiser, avant toute destruction, quelle qu'elle soit, la sauvegarde,

sinon l'inventaire de la valeur des objets, des personnes ou des éléments représentés. Cet inventaire doit être établi sur la base d'archives documentaires, de relevés, de photographies, conformément aux *Principes pour l'établissement d'archives documentaires des monuments, des ensembles architecturaux et des sites* (ratifiés par l'assemblée générale de l'ICOMOS à Sofia en 1996) pour en garder et mémoriser les composants historiques, de remettre l'œuvre dans son contexte historique.

Il ne s'agit pas de plaquer un jugement rétrospectif sur les personnages du passé, d'agir contre l'intelligence du passé à partir de nos certitudes du présent. Ceci est anachronique.

Un de nos rôles vise à éviter l'effacement de données de l'histoire, même funestes. Nous sommes les garants de la mémoire savante de ce qui a existé et nous détenons le rôle pédagogique de la protection, de la transmission et de la perpétuation de notre passé.

Catherine Courtiau, Vice-présidente d'ICOMOS Suisse

Appel à la collaboration dans le nouveau groupe de travail sur le changement climatique et la conservation des biens culturels

L'impact du changement climatique nous concernera de plus en plus dans les années à venir et constituera un défi qu'il nous appartient de relever. Il ne recule en effet pas non plus face à notre patrimoine culturel bâti. Lors de la dernière AG de 2017 à Delhi, ICOMOS a voté une résolution concernant le changement climatique et a créé un groupe de travail international (Groupe de travail ICOMOS sur le changement climatique et le patrimoine – GTCCP). Actuellement, Europa Nostra travaille, en collaboration avec ICOMOS, à la rédaction d'un « Document vert sur le patrimoine européen ».

Que signifie cette démarche sur le plan suisse, quelles sont les conséquences qui en découleront au niveau de la conservation des biens culturels, de quelle manière le travail sur le monument se modifiera-t-il au cours des

prochaines années ? Comment sécurisons-nous nos objets culturels face aux dommages provoqués par les intempéries, comment les matériaux de construction traditionnels se modifieront-ils au cours des périodes sèches de plus en plus courantes, quel est l'effet du manque d'eau sur les jardins et les parcs historiques – sans compter toute une série de questions analogues qui se poseront au groupe de travail en cours de création et auxquelles devront être apportées des réponses, en collaboration avec des organisations apparentées et sur le plan international.

Le comité recherche des spécialistes et des personnes manifestant de l'intérêt pour cette problématique, et cela dans tous les domaines de la conservation du patrimoine, ainsi que des spécialistes du climat et des sciences naturelles qui maîtrisent cette thématique et sont prêts à s'engager au sein du nouveau groupe de travail. Le comité souhaite motiver également de jeunes membres à collaborer à ce projet.

L'une des tâches majeures du groupe de travail pourrait être prioritairement la mise sur pied d'un réseau, au sein duquel le débat pourrait être lancé au sujet de notre intervention sur le monument, en coordonnant des centres d'assistance technique. La seconde tâche devrait englober la transmission de l'information, que ce soit sous forme de publication, de colloque ou de plate-forme logée sur la toile.

Selon l'article 4 de nos statuts, le fait de s'investir dans tous les domaines touchant à la conservation du patrimoine culturel bâti s'inscrit dans les objectifs de l'ICOMOS. Nous espérons que de nombreux membres d'ICOMOS, mais également d'autres spécialistes répondront à cette annonce.

Personne à contacter : Niklaus Ledergerber, président (ledergerber@icomos.ch).

Niklaus Ledergerber, Président d'ICOMOS Suisse

Contribution du groupe de travail « hôtels et restaurants historiques »

Pour la 25e fois consécutive, le 16 novembre prochain, le jury d'ICOMOS Suisse décernera les prix de l'« Hôtel historique et du restaurant historique de l'année ». Une fois de plus, le jury - composé de membres du groupe de travail d'ICOMOS « Hôtels et restaurants historiques » et de représentants d'HôtellerieSuisse, de GastroSuisse et de Suisse Tourisme - n'a pas eu la tâche facile. Il est extraordinaire et à la fois gratifiant de constater qu'après 25 ans et 91 établissements récompensés par des prix principaux ou des distinctions spéciales, de nouvelles « perles » soumettent leur candidature à chaque année. On y trouve notamment des hôtels et restaurants traditionnels qui viennent d'être rénovés ou qui ont changé de propriétaires ou d'exploitants. Depuis que le jury a ouvert le prix, il y a quelques années, à des établissements installés depuis peu dans des bâtiments historiques transformés, de "nouveaux" hôtels et restaurants historiques se profilent.



Cérémonie de remise des prix le 18 novembre 2019 au salon de Bâle pour l'hôtellerie et la restauration IGEHO, sur scène les représentants des entreprises nominées et primées, deuxième de droite, le président du jury Gerold Kunz. ©Partenaires photo à gmbh, Stefan Weiss.



Un prix spécial a été décerné l'année dernière pour la conversion d'une composition historique du chemin de fer de l'Üetliberg dans le Sulzerareal Winterthur, Anja Holenstein et Florian Moser dans leur ouvrage "Les Wagons". © Suisse Tourisme

Il y a cinq ans, la brochure d'Icomos Suisse listant tous les lauréats a été publiée pour la dernière fois aux éditions Hier und Jetzt. Le groupe de travail a décidé de renoncer à une nouvelle version imprimée - notamment parce que cet automne paraîtra la publication très appréciée de Patrimoine suisse "Les plus beaux hôtels de Suisse". Cette édition actualisée proposera également une contribution du jury d'ICOMOS. En lieu et place d'une nouvelle brochure, notre site internet sera enrichi d'une carte interactive espérons pouvoir offrir une nouvelle visibilité aux établissements primés à ce jour.

Groupe de travail hôtels et restaurants historiques

Contribution du groupe de travail « Système & Série »

Documentation et inventaire du groupe de travail « Système & Série »

Les activités du groupe de travail Système et séries au deuxième trimestre de l'année ont été dominées par la publication de la documentation et d'un inventaire. Pour ce volume qui devrait être publié par gta Verlag l'année prochaine, l'équipe du groupe de travail s'est assurée la collaboration d'autres auteurs, dont Laurent Stalder, Georg Vrachliotis, Isabell Haupt, Hans Rudolf Maier, Anne-Catherine Schröter, Viviane Mathis et Elin Elmiger. Les présentations individuelles des bâtiments et les contributions qui reflètent différents points de vue techniques sur la construction de systèmes suisses de construction en préfabriqué seront discutées en détail lors de deux colloques internes au cours du second semestre. Le travail du photographe d'architecture Oliver Hänni fera également partie intégrante de la publication. Ces dernières semaines, il s'est rendu dans les cantons pour photographier des bâtiments et des ensembles tels que l'ancien hôpital militaire d'Altdorf UR, construit avec des éléments sériels de Durisol, pour la publication du groupe de travail.



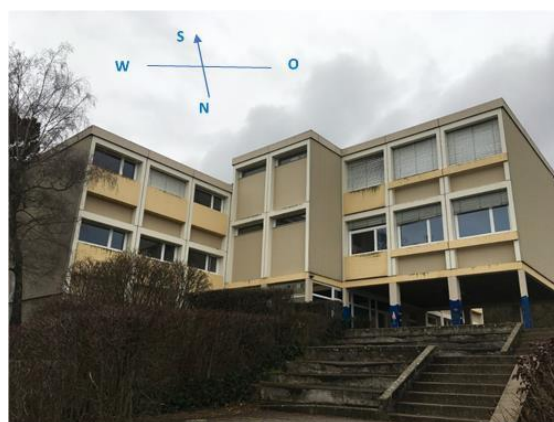
Hôpital militaire à Altdorf UR, Durisol (Photo: Oliver Marc Hänni)

Réponse à l'appel du groupe de travail : bâtiments système dans les inventaires des services des monuments cantonaux et rapports individuels

Outre de nombreuses recherches internes, le groupe de travail s'appuie également sur le retour des conservateurs de monuments des cantons. Un appel correspondant au début de cette année a été suivi de nombreuses soumissions, qui seront incluses dans le volume d'inventaire et la base de données. En outre, le groupe de travail reçoit aussi occasionnellement des références d'architectes à des bâtiments existants, partiellement menacés ou déjà démolis. Le groupe de travail reçoit volontiers des indications d'objets à inventorier: syse@icomos.ch.

Bâtiment scolaire Hauterive à Neuchâtel: mesure de la valeur U sur un bâtiment Variel?

Les physiciens du bâtiment de notre groupe, Karim Ghazi Wakili et Thomas Stahl, ont visité l'école primaire de Hauterive, construite avec le système Variel, le 26 février. Il convenait de déterminer si une mesure de la valeur U in situ est possible sur l'objet. Le bâtiment est actuellement encore utilisé comme bâtiment scolaire, mais un bâtiment de remplacement est prévu. Cette décision a été prise après une évaluation approfondie par la commune.



Bâtiment scolaire de Hauterive 25.02.2020 Süd- und Ostfassade

Selon le vice-président du conseil communal, Thomas Zeller, le bâtiment a une perte de chaleur très élevée, car il doit être chauffé en continu tout au long de l'hiver pour maintenir un climat raisonnable. Il n'y a pas de problèmes connus de moisissure. Les parois arrière des

armoires encastrées, qui se trouvent sous les fenêtres, ne sont pas non plus endommagées par l'humidité. Le seul dommage causé par l'humidité provient d'une fuite dans le plafond du dernier étage. Cependant, la façade extérieure présente des zones d'infestation clairement visibles dans les quatre directions ; en particulier dans la zone sous les fenêtres (éléments jaunes de la façade sur la photo).

L'inspection a conclu qu'une mesure de la valeur U in situ n'est malheureusement pas possible pour les raisons suivantes :

- Les radiateurs sont installés sur les parties plates de la façade sous les fenêtres.
- Il y a des armoires encastrées remplies dans les renflements sous les fenêtres.
- Des éléments en béton sont installés entre les fenêtres, ce qui ne permet pas une mesure représentative de la valeur U pour cette construction.
- Les parties de façade sans fenêtres sont recouvertes d'un système de tôle ondulée (zones marron clair sur la photo). L'installation de capteurs à l'extérieur au-dessus des locaux n'est pas possible.

Groupe de travail Système & Série

agenda

7-8 mai 2021, Château Nyon (Place du Château 5, 1260 Nyon)

ICOMOS Suisse Assemblée des membres 2021

Plus d'informations seront disponible bientôt:
[actualités](#)

3-16 décembre 2020, virtuel

ICOMOS Assemblée générale (grande, avec élections)

Plus d'informations [ici](#)

Remarque:

Sur la page d'accueil d'ICOMOS Suisse, sous la rubrique [actualités](#), des événements et conférences réguliers sont actives.

éditorial

tirage: électronique
rédaction: secrétariat ICOMOS Suisse
traductions: D-F: Jean-Pierre Lewerer, groupe de travail, F-D: Elisabeth Crettaz-Stürzel

mise en page: secrétariat ICOMOS Suisse
contact: secretariat@icomos.ch

images:
couverture: Monica Bilfinger / p. 4: bpk / Cabinet des estampes, SMB / p. 6, Photo 1: partenaires photo à gmbh, Stefan Weiss / p. 6, Photo 2: Suisse Tourisme / p. 7: Oliver Marc Hänni